

Le livre d' Esther et la Shoah au 21ème siècle

Essai d' éthique appliquée

Déconstructions et reconstructions identitaires dans le livre d' Esther :

Paradigme de l'éradication du phénomène d'extermination

Réflexions sur la notion de génocide, de crimes contre l' Humanité
et sur le concept d'Humanité au 21^{ème} siècle

Laurent Beaufils Seyam

A méditer :

« L’histoire n’est pas une science, c’est un art... »
Léon Poliakov in « Survivants of Holocaust » 1997.

« L’une des raisons majeures qui m’ont poussé à écrire ce livre est que l’impact de l’Holocauste, loin de diminuer, ne fait qu’augmenter. »
Yehuda Bauer in « Repenser l’Holocauste » 2001.

**« Je suis convaincu que seule une réflexion sur l’éthique après la Shoah – à condition qu’une telle éthique soit possible – mais nous n’avons pas le choix de ne pas y croire – une éthique fondée sur la reconnaissance de la capacité de destruction propre à l’homme (en tant que chacun) – donc une éthique fondée sur le contraire exact de l’idéal ,
et pour cela même refusée par la plupart (qui a le courage de faire face à soi-même ?) ,
seule donc, une telle éthique pourrait nous sortir de cette spirale de destruction du monde. »**
Guillaume Moscovitz – Correspondance – 2007.

Avant-propos

Ce livre est un essai qui transgresse un certain nombre d'habitudes, mais aussi d'académismes souvent tenus de respecter des présentations et des formatages aujourd'hui devenus quelquefois plus déformateurs que productifs de sens.

Si ces libertés sont prises en toutes connaissances de causes, c'est encore justement dans l'objectif de produire des savoirs, producteurs de sens, et constructifs.

Produire aujourd'hui des savoirs constructifs à partir d'une relecture contemporaine du livre d' Esther mis en perspective avec la Shoah, est une gageure, un défi, qui rencontrent, au-delà d'un certain nombre d'idées préconçues, des tabous, et qui, de surcroît, soulèvent des questions que certains préféreraient ne pas entendre.

Voici pour quelles raisons la forme de présentation de cet ouvrage contribuera à prendre une nouvelle manière de présenter un travail de réflexion au demeurant ancré dans une formation académique classique.

Cet essai est encore lié à une expérience artistique et para-artistique qui, présentée succinctement ici, en demeure la pierre de fondation qui a initiée cette recherche en éthique appliquée.

En vous souhaitant une bonne réflexion.

Laurent Beaufils Seyam.

Introduction à la bibliographie

Il est de coutume de faire paraître des notes en bas de pages et une bibliographie à la fin d'un ouvrage pour renvoyer aux références essentielles qui étayent la réflexion d'un essai.

Sans y manquer, ici sera prise la liberté de signifier en amont de la lecture un certain nombre d'ouvrage préalables à cette lecture.

Pour deux raisons.

La première est qu'un essai ne peut s'expérimenter qu'à travers un certain nombre de réflexions, d'apprentissages mêmes, qui viennent fonder sa légitimité dans un ancrage concret.

Un essai ne tombe pas du ciel En tomberait-il d'ailleurs, que de là-haut sont paraît-il venus un certain nombre d'autres livres : alors, livres parmi tant d'autres, il sera préférable de citer ceux dont l'économie de lecture et de référence empêcherait une bonne compréhension.

Ils fondent cette réflexion.

Pourtant, dans cette présentation n'apparaîtraient pas un certain nombre de cours aujourd'hui dispensés, dans des instituts reconnus, par de grands professeurs.

Si certains de ces cours ont fait l'objet de parutions, de livres donc, quelques autres n'ont pas encore été édités.

Certains de ces cours proposent encore une méthodologie et une éthique que bien des ouvrages académiques ont du mal à transcrire. Cette éthique, ces savoirs et cette connaissance, quelques fois élaborés sur des dizaines d'années d'enseignement, se vivent justement dans ces cours, accompagnés d'une déontologie remarquable.

Ceci est aujourd'hui une des qualités les plus rarement rencontrée. Et d'autant productive quand elle s'appuie sur l'expérience de professeurs vénérables, femmes et hommes, qui ont au cœur de leur enseignement, la transmission des savoirs aux nouvelles générations.

En théâtre Nô, dans l'art de l'acteur, il est question des fleurs naissantes à chaque âge de la vie.

Des plus grands maîtres aux jeunes élèves. Et la notion de maîtrise ici, ne s'arroge d'aucun pouvoir.

D'aucune supériorité. Mais d'un « jeu de rôle » essentiel au passage de l'art en question.

Que soient ici donc reconnus toutes celles et tous ceux qui, de l'Institut Supérieur des Arts et du Spectacle à l'Institut du Judaïsme ont, en conscience, permis que puisse passer quelques bribes d'une connaissance souvent imparfaite mais si délicieuse.

En ce qui concerne l'étude du Judaïsme, l'Institut dispense des cours historiques, philosophiques et politiques couvrant l'entièreté de l'histoire du Judaïsme : depuis les premières expériences fondatrices jusqu'à Israël du 21^{ème} siècle. De la vie des communautés sur toute la planète, à travers tous les siècles, jusqu'à la présentation de la pensée des individus ayant marqué de leurs singularités l'histoire du Judaïsme.

Antique, judéen, babylonien, post-biblique, moyenâgeux, moderne, contemporain, de l'orthodoxie aux réformateurs, des conservateurs aux reconstructionnistes et jusqu'aux mouvements contemporains, viennent s'étudier toutes les judéités du monde.

Du judaïsme américain au judaïsme français et israélien, de l'influence du Judaïsme à travers la constitution des états, du droit à la science, de l'ésotérisme à la kabbale, des sciences modernes à la psychanalyse, c'est tout un champ de l'histoire et de la pensée et de la culture juive à travers l'histoire de l'humanité et pendant trois millénaires qui vient d'un seul coup éclairer l'histoire et la pensée humaine enseignée ailleurs.

Souvent, cette histoire est mal connue, encore ignorée, au pire rejetée : pourtant, à son étude, c'est un voile sombre de l'humanité qui se découvre, laissant ensuite par approfondissement des premiers acquis, se révéler toute la richesse de cette connaissance pour l'humanité.

Aussi, la liste des cours référents inclus à la bibliographie n'est pas une simple citation référentielle.

C'est un honneur et une chance d'avoir su assister à ces cours et c'est avec une grande gratitude que leur citation est encore une invitation à oser aller rencontrer ces professeurs dont le niveau de connaissances ne sera peut-être jamais plus égalé : car la connaissance se perd aussi quand peu travaille et quand l'émulation manque cruellement pour élever l'enthousiasme, qui quelquefois laisse transpercer sans effort les épreuves...

Il ne sera pas fait ici cependant l'apologie obtuse du Judaïsme. Ces cours, accompagnés d'un Master en sciences des religions et de la laïcité, sont encore présentés dans une approche critique, scientifique et historique, ouvrant à tous les courants philosophiques et de libre-pensée ayant connu une histoire propre, quelquefois recroisant celle du Judaïsme. Chez Spinoza par exemple.

Cependant, approche critique ne veut pas dire égalitarisme.

L'approche scientifique et historique permet d'appréhender, au delà de ces convictions, un certain nombre de faits rationnels qui mettent en avant les différences, les complexités relatives et les richesses singulières de différents mouvements de pensée. Les études comparatives en forment le principal outil.

La comparaison en sciences des religions est doublement intéressante en Judaïsme. Puisque la richesse exceptionnelle de son histoire est très souvent mal connue et gagne à être encore approfondie aujourd'hui. Mais surtout, c'est sa position particulière au sein des monothéismes qui, en tant qu'initiateur, le démarque des religions suivantes dont les emprunts et les réécritures n'ont pas toujours su transcrire, en de nouvelles synthèses aussi intéressantes, le formidable esprit pionnier du premier.

Au-delà encore d'un comparatisme de compétition ou de rationalisation, la coupure épistémologique produite avec l'apparition du Judaïsme et approfondie au travers de son histoire, dans le champ de la pensée humaine, reste encore et toujours et peut-être même davantage qu'il ne l'est écrit, un des événements fondamentaux de l'histoire humaine.

Aussi, pour faire court, sans apologie mais sans égalitarisme assassin, cette première raison mettant en avant un enseignement privilégié de l'histoire d'une des pensées humaines les plus élaborées ne peut pas faire l'économie de renvoyer chacun à l'étude des principaux ouvrages relatifs au Judaïsme, de la Thora aux Talmuds, des commentaires à la vie de l'état d'Israël aujourd'hui, non dans un soucis de prosélytisme, mais dans l'avantage ressourçant que peut procurer la connaissance d'une histoire souvent niée avant que d'être étudiée.

La seconde raison qui fera donc ici présenter, en-déans la bibliographie, certains ouvrages en priorité, est celle d'une toute autre approche d'obédience que celle du Judaïsme.

Cette raison s'ancre dans une contemporanéité qui, avec ou sans la connaissance des ouvrages propres au Judaïsme et à son histoire, ouvre à la connaissance d'un certain nombre de réflexions liées à une situation que chacun d'entre nous partage et connaît directement.

Etudes critiques, pamphlets où réflexions, ces « autres » ouvrages forment le socle d'une déontologie Moderne, soixante dix années après la Shoah.

Car si le Judaïsme est un des événements fondateurs de l'éthique humaine, la Shoah se révèle en être l'événement destructeur dans une mesure que cet essai prendra en compte.

Et si ces ouvrages ne s'ancrent pas dans une conception monothéiste du monde, de la vie et de l'humain, du moins pas directement, c'est à dire dans une modalité unitariste, c'est souvent pour appréhender des faits concrets, inhérents à une réflexion sur la vie des humains après la Shoah.

Formant aujourd'hui une part de la pensée « active », c'est à dire cette forme d'expression qui envers les académismes des enseignements traditionnels, privilégie justement l'étude du présent, sans avoir peur des risques inhérents à cette « contemporanéité » (fragmentée aujourd'hui d'espaces-temps souvent multiples et différents), certains de ces ouvrages osent donc prendre position critique, sans ambages, mais en connaissance de faits étudiés.

Ils forment famille, avec ceux qui, depuis Pythagore jusqu'à Erasme, de Spinoza aux Libertins et jusqu'à beaucoup au 20^{ème} siècle, avec tous celles et ceux qui furent plutôt censurés de leurs vivants de différentes manières, mais qui, au cours des siècles, ont traversé et traversent encore les dogmes et les certitudes des pouvoirs en place.

Le livre d'Esther, comme cet essai le prouvera, appartient à ces deux familles : inhérent au « corpus » hébraïque, il est encore un livre qui, de par sa teneur spécifique, déroge à la soumission absolue au pouvoir. Et l'histoire de sa réception au cours des siècles est aussi l'histoire d'une certaine forme de censure. Encore aujourd'hui.

Alors voici le moment de révéler les ouvrages fondateurs à la réflexion de cet essai : et s'il est difficile de commencer par un nom sans établir presque incidemment une hiérarchie, ce n'est pas notre propos ici. Les ouvrages qui vont être cités sont corrélatifs les uns aux autres, et s'ils ne se répondent pas directement en apparence, ils établissent pourtant entre eux des liens inhérents à la fondation du concept d'éthique appliquée qui ne cessera d'être préciser tout au long de cet essai.

. Tout d'abord , sera présenté ici le livre intitulé « **Les enfants esclaves** » de Martin Monestier.

Avec « *L'enfer quotidien de 300 000 millions d'enfants* » comme sous-titre, et paru en 1997, cet essai est l'aboutissement d'une enquête internationale sur la situation des enfants, préfacé par le directeur de l' Unicef . Cet essai de réflexions sur l'enfance à la fin du 20^{ème} siècle ne cessera de résonner avec l' histoire du Judaïsme mais produira surtout un état des lieux relatifs au sort réservé aux enfants aujourd'hui.

Et si du non-sacrifice d'Abraham à l'interdit de tuer mosaïque, c'est encore toute une éthique de l' enfance qui se fonde voici trois mille ans, de l' exil du peuple hébreu esclave en Egypte jusqu'aux évènements d' Esther, ce livre met en lumière la dimension planétaire que connaît aujourd'hui l' exigence d'éthique appliquée dûe à l' enfance, aux enfants de la Terre.

Recoupant l'universalisme du Judaïsme avec ce que le droit international a établi voici seulement vingt ans avec « *La convention internationale des droits de l' enfant* » adoptée par l' ONU le 20 novembre 1989, cet ouvrage pose les faits de la situation, terrible, et appelle à une prise de conscience effective et active de l' ensemble des individus composant l' humanité.

Cet ouvrage est encore une gifle aux pouvoirs dictatoriaux ou « pseudo-démocratiques » qui laissent littéralement crever l'avenir du l'humanité et du monde.

Il est aussi le formidable espoir en marche qui fait reculer tyrans et tortionnaires devant le droit international.

. Puis « **Les religions meurtrières** » d' Elie Barnavi.

Plus récent, datant de 2007, ce « pamphlet » comme se plaît à l'intituler son auteur, est néanmoins construit sur une base de connaissances académiques, historiques et universitaires précises, et s'applique à jongler entre l'analyse géopolitique de la situation contemporaine et la démonstration d'une éthique personnelle singulière, riche d'une pratique sérieuse à des niveaux décisionnels importants.

Bien que polémique, cet ouvrage n'entre pas dans la catégorie des feuillets journalistiques qui, jours après jours, viennent se recouvrir pour souvent s'annuler au gré de la mémoire quotidiennement remise à zéro par l' actualité.

Empreint d'une profonde réflexion, et d'une conclusion non moins solide, cet ouvrage appuie une part des réflexions qui seront développées dans cet essai sur les religions.

. Maintenant « **Paix et châtement** » de Florence Hartmann.

Paru cette année, le livre de Florence Hartmann, porte-parole de Carla Del Ponte procureur du tribunal pénal international chargé de juger les crimes contre l' humanité commis en Yougoslavie en 1994, est une chronique qui vient montrer dans quelle ambiance et dans quel milieu se jouent actuellement un certain nombre de prises de décisions politiques très importantes.

C'est encore dans une trop modeste mais intéressante manière, une forme de synthèse sur le 20^e siècle qui vient nourrir et appuyer la synthèse de cet essai.

C'est encore une parole et une écriture de femme du 21^{ème} siècle, qui envers les machismes perdurants, s'applique à défendre une éthique du droit international, en en défendant une pionnière, Carla Del Ponte, qui ne cesse de littéralement combattre pour l' application active du droit international à travers l' action des organismes internationaux créés depuis 2003 telle la Cour pénale internationale.

Figures d'une Esther contemporaine ? D'une certaine manière.

. « **L'histoire biblique du peuple d' Israël** » d' André et Renée Neher.

Voici une histoire entrevue à la mesure d'une réflexion scientifique et historique sur les temps bibliques.

Ecrive après la Shoah, cette approche développe un regard très intéressant dans la « relecture contemporaine » de cette histoire biblique : si d'autres sources traditionnelles (S.W Baron par exemple) sont souvent plus connues, celle-ci gagne en son écriture même qui incorpore dans la langue même d'écriture une certaine forme des connaissances actuelles. C'est ce qui a privilégié le choix de cette référence pour cet essai.

C'est encore un ouvrage presque romanesque passionnant embrassant d'une volée cette histoire biblique.

. « **The book of Esther in the light of History** » de Jacob Hoschender.

Datant de 1923, cet ouvrage n'est toujours pas traduit en français et n'est disponible que sur commande aux USA. 85 ans après son écriture, ce commentaire des plus affinés sur le Livre d' Esther pose encore un regard critique sur l'histoire de la réception du livre et ouvre à une conscience nouvelle de son importance dans son rapport à l'état, au pouvoir, à l' histoire.

Ecrit avant la Shoah, ignoré depuis , cet essai demeure pourtant une des réflexions les plus lumineuses sur ce livre et ouvre une interrogation sur l' état actuel de la rigueur scientifique et l' état des recherches.

. « **Qu'est-ce qu'être juif ?** » d' Elizer Ben Raphaël.

Par un des professeurs émérites de la chair de sociologie politique de l' Université de Tel Aviv, enseignant à New York et à Bruxelles, cet essai magistral sur les identités juives à l'aube du 21^{ème} siècle présente encore 50 lettres réponses aux questions de David Ben Gourion de 1953 lors des réflexions gouvernementales du jeune état d' Israël sur l'identité juive.

L'essai de M. Ben Raphaël démontre la multiplicité des identités juives tout en cherchant à rencontrer ce qui les réunit encore aujourd'hui.

Ses cours ont introduit le concept de *transnationalités* qui permettra dans cet essai d'introduire une réflexion parallèle et corrélative sur le concept de *transgénérationnalité*.

. « **Repenser l' Holocauste** » de Yehuda Bauer.

Fondateur de YAD VASHEM, centre de mémoire sur la Shoah de Jérusalem et institut international de recherche, M. Bauer livre ici une réflexion pionnière sur l' approche de l' enseignement de la Shoah après cinquante années de recherches.

Au fait d'une actualité terrible, cet ensemble d'articles réédités et complétés viennent démontrer la remise en question d'un des plus grands chercheurs d'aujourd'hui sur l' impact de la Shoah et sur ces conséquences pour nous tous.

. **CINÉMATOGRAPHE :**

Il serait difficile de nier l' impact du cinématographe sur la pensée au 20^{ème} siècle. Mais les bibliographies comme les filmographies ne rendent pas compte de l' importance de certains films. Ici seront pourtant mis en avant trois films qui ont bouleversé les approches réflexives sur la Shoah, souvent plus intensément que certains livres :

- . **Le chagrin et la pitié** de Marcel Ophuls- 1966 – censuré jusqu'en 1981
- . **Shoah** de Claude Lanzmann - 1985
- . **Belzec** de Guillaume Moscovitz- 2005

En trois vagues successives, ces trois films exceptionnels viennent accompagner l'étude historique de la Shoah et en éclairer, en leurs styles singuliers, par le regard de cinéaste qui propose en lui-même un travail spécifique, les impacts successifs, l'histoire et l' avancée des réflexions et études.

. Car si Ophuls arracha le voile honteux de l'illusion d'une France résistante pour cribler le régime criminel vichyssois de ces propres méfaits, ce ne fut que douze ans après la création, que ce film, en 1981, fut autorisé à être projeté publiquement.

Démontrant, par sa propre histoire comme par le film lui-même, tout le mouvement interne à l'état, négationniste et mythificateur, ce film ouvrit enfin une approche honnête des faits.

. Si Lanzmann, en 1985 après dix ans de recherches, offre ces huit heures à l' Humanité, c'est encore en ouvrant un cadre éthique nouveau à la réflexion comme à la recherche : une génération après les faits, la parole comme les lieux, les survivants, et dans une autre mesure les criminels, donnent à entendre de l'impact de la Shoah la pleine mesure : évènement sans précédent dont la mesure ne se fera peut être réellement comprendre qu'à l'aune des générations « d'après », dans les conséquences et les dommages pour l' Humanité entière que ce crime aura causé.

Lanzmann livre encore à voir des images nouvelles , l'envers des cadavres des camps, images « habituelles ». C'est un regard qui comprend le temps passé, et interroge, dans le retour du temps sur lui-même, les traces effectives qui restent, sur la Terre comme en l' Humain, de la Shoah.

. Si Moscovitz, apparemment dans les traces du cadre éthique posé par Lanzmann, se différencie avec Belzec de Shoah, c'est justement dans la synthèse qui, deux générations après, commence à pouvoir être établie au 21^{ème} siècle, envers la destructivité ambiante.

Livrant une étude magistrale sur le camp d'extermination que fut Belzec, sur son histoire jusqu'à aujourd'hui, la singularité de Moscovitz opère dans le rôle du passeur de parole, qu'il laisse apparemment advenir avec les témoins : or, dans leur parole se constituant témoignage, ces acteurs témoins révèlent encore une nouvelle manière d'aborder la Shoah : c'est par la parole, et par la parole se constituant en tant que telle sur la Shoah, qu'adviennent désormais les témoignages de témoins devenus acteurs de la transmission de la mémoire, acteurs de leur parole.

Dans un retrait et une modestie qui dénote l'humilité humaine du réalisateur, c'est encore dans une langue cinématographique d'une précision extraordinaire que s'impose Moscovitz, en tant que moteur d'une nouvelle génération qui réalise son devoir de mémoire et qui produit, en savoirs constructifs pour tous, un documentaire édifiant.

. « **L'éthique du futur** » de Hans Jonas.

Un ouvrage datant de 1970 aux USA, remis à jour par des artistes en 1995 en France, cette réflexion philosophique aiguë pose la pierre angulaire du concept d' **éthique appliquée** défini dans cet essai-ci, en survolant le 20^{ème} siècle et en posant le concept de responsabilité au cœur de la réflexion humaine.

Bien que connu, ces travaux n'occasionnent pas encore de réelle diffusion large, quand ils sont pourtant au cœur, au centre et au futur des questions contemporaines.

. « **Esther 21 : une histoire d' amour ...** » INEDIT.

Paradoxe inhérent à l'époque, cette écriture, et témoignage contemporain, d'une jeune auteure de vingt ans s'interrogeant sur la réécriture du Livre d' Esther, la Shoah, les génocides du 20^{ème} siècle et sur le futur des enfants et des adolescents d'aujourd'hui, pose, dans une acuité inouïe, la question de la négation contemporaine, de l'instrumentalisation des mémoires, démontrant à travers un souffle d'une puissance et d'une intensité jusqu'alors inconnue, que l' amour au 21^{ème} siècle connaît encore des dimensions inexplorées la haine aussi d'ailleurs. Cette œuvre, reconnue dans le milieu professionnel, n'est pas encore éditée.

En adéquation avec cet essai, c'est la part de modalité artistique qui révèle encore ici, dans une autre langue, le rapport entre le livre d' Esther , la Shoah et le 21^{ème} siècle.

. « **La chasse aux évidences** » de Maurice Olender.

Ouvrage magistral qui constitue en soi un ouvrage d'éthique appliquée, s'interrogeant sur l'impact de la Shoah aujourd'hui et décrivant les points névralgiques de l' histoire de la pensée qui ont conduit aux crimes, cet essai est encore le témoignage d'un grand intellectuel livrant encore une réflexion où l'intime comme l'engagement n'ôtent rien à l' érudition. Le cours de M.Olender, à Paris et à Bruxelles , est encore une source inépuisable de références souvent très importantes. Cet essai s'inspire de nombreux passages de cet essai.

. « **L'Europe, une passion génocidaire** » de Georges Ben Soussan.

Archéologie intellectuelle du désastre, le désir d'inscrire l' histoire de la Shoah dans son terreau nourricier, qui est le temps long de l'histoire, constitue le projet de ce livre remarquable, situant, en références historiques, nombreuses et importantes, les différentes strates de la sédimentation du passé européen.

Réussissant à faire comprendre l'état et l'ancrage au plus profond des siècles, non seulement de l' antijudaïsme, mais encore de l'intention génocidaire qui l'accompagne, cet ouvrage est encore une réflexion d'une déontologie très intéressante sur la question de l'éducation à la Shoah et sur les modalités de celle-ci.

Si ce livre est une référence de base à cet essai, son intérêt en est encore plus grand dans le rapport que cet essai souhaite poser et désire démontrer : à savoir, que l' ancrage de l' anti-judaïsme et du processus d'extermination génocidaire qui lui est lié, est plus profond encore que le passé européen.

Et qu'ici, l' étude du Livre d' Esther et de la fête de Pourim, sont encore des éléments historiques participant à la sédimentation de l' histoire et de la mémoire collective, dans une mesure paradigmatique, c'est à dire première, en tant qu'ils constituent l' épiphénomène de l' émergence de la prise de conscience de l'éradication du processus d'extermination, et des dommages irréversibles qui y sont liés ; et qu'ils apportent, dans le même temps, une réponse imprescriptible ayant orientée la suite de l' histoire.

. « **La destruction des juifs d'Europe** » de Raoul Hilberg. 3 volumes. 2^o édition Folio-Histoire- 2006

Ouvrage magistral, pionnier, indépassé et indépassable sur la mise en écriture des faits historiques relatifs au crime contre le peuple juif, à l'histoire de la Shoah. Témoignage encore d'un des premiers témoins, en tant que soldat américain débarqué en juin 1944 et qui put suivre le procès de Nuremberg. C'est cette expérience qui l'amena, parmi les premiers, à connaître l'éthique de devoir témoigner, écrire et répertorier tous les savoirs. Ecrit dans les années cinquante, ce livre est devenu dans les années quatre-vingt un livre de référence.

Il le restera.

. « **L' enfant et le génocide – Témoignages sur l'enfance pendant la Shoah** » : Textes choisis et présentés par Catherine Coquio et Aurélie Kalinsky, en collection Bouquins chez Robert Laffont, octobre 2007.

Accompagnant la rédaction de cet essai, la sortie très récente de cet ouvrage vient démontrer le début des approches spécifiques relatives à la place des enfants , ici, pendant la Shoah. Sans avoir eu le temps de lire l'entièreté des témoignages, ce livre remarquable précise , au l'aune des savoirs récents, quels furent les dommages directs et indirects que connurent les enfants, mais encore, dans quelles modalités ils durent survivre, quelquefois pour être quand même, plus tard, assassinés. Au-delà de la résonance profonde et intime qui nous unit avec cet ouvrage, nous considérons que celui-ci ouvre, **dans la place spécifique qu'il accorde à la place des enfants**, une très grande nouvelle page sur la réflexion au 21^o siècle : si nous produisons ici le concept de « **crime contre l' enfance** », nous sommes persuadés que la réflexion de toute l'équipe de rédaction de ce livre établit ici déjà, dans la spécificité du rapport à l'enfance, ce concept, et le développe déjà, dans une mesure imprescriptible.

Présentation de six points de définition du Livre d' Esther

1. **Le livre d'Esther et la fête de Pourim constituent le moment du paradigme de l' éradication du processus d'extermination**
2. **Ils instaurent la création d'une modalité édifiante et éducationnelle**
au sein de :
 - communautés
 - cités
 - pays
 - groupes
 - gouvernementsen tant que groupes acceptant pour eux-mêmes cette nouvelle praxis, refusant le principe d'extermination, par la présentation et la narration de l' individuation d'une jeune fille: Esther
3. **Le Livre d'Esther représente une élévation du rôle de la femme** à travers une individuation précisant la spécificité sexuelle et symbolique, réelle et imaginaire , de la féminité.
Cette élévation constitue encore un passage symbolique et dynamique, de la masculinité à la féminité, initiant un nouveau rapport au monde et une nouvelle modalité interprétative.
4. **Le livre d' Esther produit l'épistémè de fermeture dynamique du Tanak** dans la mise en perspective historique et symbolique des livres premiers du Judaïsme, en propulsant ce corps livresque hébraïque, vers une école d'interprétation ouvrant un nouveau rapport à l' étude.
5. **Le Livre d' Esther et la fête de Pourim forment un modèle conceptuel et symbolique ouvrant trois principales modalités d'interprétation :**
 - philosophique et théologique : dans la tradition initiale de l'exégèse du livre
 - historique et juridique : à travers la création d'une nouvelle praxis et l'histoire de la fête de Pourimmais encore
 - scientifique et éducationnel : en tant que phénomène inscrit dans une situation théologique et politique, qui vient ouvrir un nouveau rapport QUALITATIF , en tant qu'outil d'éthique appliqué :
 - . au rapport historique : paradigme de l'éradication du processus d'extermination
 - . dans sa dramaturgie unique : création d'un rapport original entre écriture et action
 - . en tant que conte édificateur et initiateur : nouvelle modalité éducationnelle
 - . posant les bases d'un modèle juridique, pénologique et législatif
 - . déterminant pour tout socle politique, un outil de référence comprenant l'instauration d'un contre pouvoir dans le cas de dérives criminelles de l' exécutif
 - . par un processus d'individuation, conscientisant le bien collectif et l'éthique appliquée
6. **Ainsi le livre d' Esther et Pourim sont devenus une source historique de connaissance primordiale**
 - de par sa situation initiale privilégiée au sein de l' histoire du Judaïsme comme de l' Humanité
 - dans sa valeur ésotérique, juridique et éthique, tout au long de ce devenir historique
 - dans le rapport à la Shoah, aux génocides, et au droit international
 - pour l' éthique appliquée du 21^{ème} siècle : éducation de la Shoah et Objectifs du Millénaire

Préface :

Il n'est pas possible de construire avec des criminels. Or, l'histoire de la Shoah nous apprend quel peut être le degré de criminalité humaine : absolu et suicidaire.

Repenser la Shoah au 21^e siècle sans l'avoir vécu, participe d'une nécessité aussi intime qu'éthique. Face aux défis et aux projets de l'Humanité, l'impact profond et sourd de la Shoah est encore lourd de conséquences aujourd'hui, en 2008. Jusque dans l'intimité de la vie d'un individu. Jusque dans les traces laissées sur les sociétés actuelles. Jusque dans les comportements individuels ou collectifs des individus. Et jusque dans les catégories de pensée de l'Humanité.

Si, maintenant, cet essai s'évertue à produire une réflexion profonde sur la Shoah aujourd'hui, il ne fait pas œuvre d'historien, au sens usuel du mot.

Tendu entre une exigence intérieure vers la compréhension de ce que représente la Shoah dans l'histoire de l'Humanité, et l'entendement d'une éthique singulière et collective, cette recherche s'est orientée à partir des réflexions récentes qui ont été établies, soixante dix-ans après le crime contre l'Humanité que constitue la Shoah.

La construction identitaire, l'individuation des êtres humains, ne peut réellement s'effectuer qu'à la mesure des sociétés qui les ont mis au monde. Les histoires singulières croisent les histoires collectives où s'élaborent les philosophies de vie.

L'épanouissement de l'individu est une conception relativement récente qui émerge au 20^e siècle dans l'exigence d'une élévation des droits et libertés au sein de sociétés ouvertes.

Aujourd'hui, cependant, les libertés individuelles semblent reposer sur une forme particulière de négation. Et en ceci, ces libertés deviennent avant tout, liberticides.

Si la question de la négation se pose en ces termes, face aux droits des individus et aux droits des sociétés, c'est qu'en effet, une forme de régression, sensible, semble actuellement opérer comme une lame de fond, et vient, sans être bien perçue, renverser un navire.

La prise en compte de la Shoah, depuis 1945, ne s'est pas fait, au sein de la communauté humaine, sans difficultés. Du choc de la découverte des crimes contre le peuple juif, aux méthodes et politiques qui sous-tendaient les pratiques des criminels nazis, de nombreuses études viennent aujourd'hui mettre en lumière ce qui fut très souvent non-formulé : cette impossibilité à rendre intelligible la Shoah, tient, très certainement, au crime qu'elle constitue : sans précédent, unique, spécifique, d'une portée inconnue, l'assassinat de 6 millions de juifs sur les 9 millions qui composaient la communauté en Europe, restera à jamais une perte irréparable.

Les dommages en sont incalculables.

Et pourtant, en subir les conséquences sans essayer d'en amoindrir l'effet serait une position intenable, défaitiste.

Les études, qui depuis les années cinquante, sont venues interroger la signification de ce crime, sa portée, sa définition, ses conséquences, ses impacts, et qui en tirent aujourd'hui des savoirs constructifs, viennent encore nous faire découvrir combien sont grandes les difficultés pour approcher un tel phénomène.

Elles ont également la force d'aussi nous renseigner sur ce qui nous empêchait de penser un tel phénomène : son caractère sans précédent, son unicité, son impact, mais encore les forces opposées, qui, aujourd'hui encore, « résistent » à ce que soit pensé, éclairé, mis en lumière cet événement : le mouvement nommé « négationnisme » qui s'est développé depuis la Shoah, a aussi été analysé comme constitutif du crime contre le peuple juif. Si ces deux moments apparemment différents dans le temps, nous savons aujourd'hui combien les criminels qui les soutiennent sont pourtant liés aux criminels nazis.

Aussi, « repenser la Shoah au 21^e siècle » ne peut se faire sans prendre en compte cette volonté d'occultation du phénomène : que celle-ci soit d'ailleurs volontaire, et par conséquent criminelle, ou involontaire, et, dans une forme passive, aussi contre-productive de savoirs constructifs.

Car, si la Shoah est un crime contre l'Humanité, sa définition ne s'arrête pas là : crime contre le peuple juif, les études tendent à démontrer qu'elle est encore un crime contre le droit, un crime contre la science, un crime contre la médecine, un crime contre la philosophie, et un crime contre l'enfance.

Un crime contre le droit, en tant qu'elle est une perversion, une régression et une atteinte aux droits déjà établis et au droit en lui-même.

Un crime contre la science, en tant qu'elle est une application immorale et détournée, criminelle, des découvertes scientifiques de l' Humanité.

Un crime contre la médecine, en tant qu'elle est un outrage à l' éthique médicale, et une application criminelle des usages médicaux.

Un crime contre la philosophie, en tant qu'elle est une réduction du champ de réflexion de la philosophie à des catégories infondées, telles que les notions de racisme, de xénophobie ou d' expansionnisme. Et que ce crime spécifique, contre la philosophie, s'est effectué tant par la violation de l'outil, qu'est le langage, en tant qu'il est la transcription de la pensée dans une langue, que par la création de mots criminels.

Un crime contre l'enfance enfin, en tant que la Shoah est un renversement de toutes les valeurs éducatives vers une idéologie criminelle, dont les enfants sont les premières victimes, encore aujourd'hui.

Cet essai tendra, dans une synthèse à préciser et à approfondir, à démontrer ces faits.

*

Aussi, cet essai participe d'une interrogation large et profonde, sur ce qu'a été la Shoah, qu'elles en furent les causes, et qu'elles en sont les conséquences.

Nous ne pensons pas ici, résumer et clore, toutes ces questions.

Au contraire, cet essai est avant tout, dans sa forme, comme dans sa réalisation, le désir de retendre, à la lumière d'une mise en perspective historique inhabituelle, les principales interrogations que la Shoah a fait advenir, pour expérimenter leurs pertinences une fois assemblées.

Conscient que cette recherche n'est pas celle d'un historien classique, au sens professionnel du terme, nous nous sommes néanmoins évertué à rendre, par cet essai, intelligibles, un certain nombre de savoirs constructifs, dans l'objectif de produire un outil, susceptible de formuler simplement, une première synthèse de notre connaissance sur la Shoah au 21^e siècle.

Dans l'objectif premier, d'offrir une vision qui puisse permettre à des générations futures, d'accéder à un objet qui puisse encore les ouvrir à la place de l' événement dans l' histoire de l' Humanité. Ou, à tout le moins, leur suggérer d'en prendre, par eux-mêmes la juste mesure.

Dans l'objectif second, d'ouvrir à une réflexion sur le concept d' Ethique appliquée, en tant que celui-ci nous apparaît aujourd'hui comme un outil, à même de vivre au 21^e siècle, dans une prise en compte de la Shoah, vers les possibles d'une Humanité, à même de poser les actes de son projet philosophique.

*

Que cet essai n'y parvienne pas totalement est une bonne chose : dans la mesure où celui-ci, dans sa construction comme dans son intention, ne désire rencontrer, ni cette totalité, ni cette approbation idôlatre, qui ne rendrait compte que de la mécompréhension des différentes lectures qui pourront en être proposées.

Aussi, parce que, telle une esquisse, cette réalisation cherche avant tout à réinscrire de manière dynamique, cette réflexion dans un débat actuel, et au sein d'une recherche en pleine effervescence.

Que l'émulation qui puisse naître d'un tel ouvrage amène à en produire de nouveaux qui sauront préciser, approfondir, corriger et relancer les interrogations posées ici, sera déjà une avancée vers ce que cet essai s'est proposé à lui-même.

Que, maintenant, une critique audacieuse vienne rencontrer l'audace de cet essai.

*

Léon Poliakov, cité en exergue au début de notre réflexion, témoigne, à propos de l'édition de son livre intitulé « Le mythe aryen », qu'à l'époque de sa thèse, aucun historien n'accepta de souscrire à l'étude d'un segment historique aussi long.

Si cet essai, en désirant mettre en perspective historique, le Livre d' Esther et la Shoah au 21^e siècle, rencontre la même problématique, ce n'est pas par défi scolastique, ou par outrage à la profession d'historien.

Les liens, entre, le Livre d' Esther, la Shoah, et le 21^e siècle, sont non seulement représentatifs des problématiques actuelles, mais encore, révèlent, à l' étude spécifique de la Shoah, que sa problématique interne, ne peut être réduite au seul segment historique le plus souvent logiquement étudié, à savoir, le temps relatif à la seconde guerre mondiale, ou, plus largement, aux cinquante années ayant précédé celle-ci.

Si la phrase de Léon Poliakov, vient « hors-contexte », résonner de manière légèrement provocatrice face aux définitions scientifiques de l'histoire, elle n'en est pas moins suggestive d'une part inhérente au travail actuel des historiens. Et si l'histoire spécifique de la Shoah, entre mémoire et reconstructions des processus historiques, est une forme de reconstitution des événements, de leur signification comme de leur compréhension, alors, il n'est pas tout à fait faux, de penser de manière sensée, que l'histoire est un art.

Les études sur la Shoah ne cessent de prouver à quel point la négation du crime contre le peuple juif et les processus d'élaboration de l'extermination, ont été dissimulés, cryptés, et les traces des crimes jusqu'aux corps des victimes, effacées ou réduites en cendres, dans l'objectif d'empêcher toute reconnaissance de ces crimes. Processus et outil lié à l'extermination, le négationnisme fut et est encore, une étape du processus criminel.

Rendre compte, aujourd'hui, de la Shoah, est encore reconnaître que la reconstitution des faits historiques passe par des études approfondies, nécessitant encore, dans les pertes ou destructions de documents, de traces ou de falsification de celles-ci, un savoir intrinsèque à la Shoah.

Que cette reconstitution dusse prendre, à certaines étapes de la réflexion, des modalités hypothétiques, est un fait, que des études récentes, fondées sur de nouveaux documents, révélés par l'ouverture d'archives autrefois inaccessibles, prouvent aujourd'hui.

C'est une modalité artistique que de reconstituer, à la lumière de connaissances nouvelles, ce que le passé, ou certaines façon de penser, occultaient. C'est un art que de mettre en lumière : cela se nomme enluminer.

Que, maintenant, l'élargissement de nos connaissances, et de leurs rayons d' action, aient bénéficié d'études telle que celle que Léon Poliakov a produite, est une donnée qui s'avère primordiale à l'étude de cet essai.

Cette part « hypothétique », relative à tous les moments où les savoirs atteignent les seuils de synthèses possibles entre eux tous, reste la part singulière de l' historien, ou du chercheur, qui, dans sa problématique, et à la lumière de son analyse, produit alors, une part fragmentaire que d'autres viendront vérifier, authentifier, et assembler aux autres éléments de la recherche, pour enfin accéder à des synthèses où l'objectivité de la science historique , permettra de conceptualiser les découvertes.

Dans cette recherche, les intuitions comme les intentions, participent d'un travail créateur, quelquefois pionnier. Léon Poliakov, à travers toute sa recherche concernant l'élaboration d'une histoire de l'anti-sémitisme, ouvrait à l'époque, la science historique à un nouvel objet d'étude : il ne s'agissait pas seulement des faits par eux-mêmes, mais d'un mouvement idéologique qui avait contribué à produire ces faits.

Depuis la seconde partie du 20^e siècle, cette ouverture des sciences historiques a donné naissance à de « nouvelles histoires », qui ne spécifient pas leur objet d'études par une période chronologique, mais par une thématique ou un sujet particulier : nommons par exemple, « l'Histoire de l'enfant en occident » , ou encore « l'histoire de la philosophie ».

Ces nouvelles perspectives historiques et thématiques, ont permis de dégager certains événements des « à-priori scolastiques », qui , quelquefois, en opacifiaient l'étude.

Récemment, l'étude de la colonisation et de la décolonisation, est venue élaborer dans une langue incorporant les acquis des droits humains, une « nouvelle histoire », constituée en fait, d'un regard incluant d'autres perspectives que celles qui furent « habituelles » pendant deux siècles, voire sept siècles.

Aussi, prendre aujourd'hui comme objet d'étude, sur un segment de 2500 ans, le rapport entre deux événements distincts, dans des « sociétés » différentes, pourrait apparaître, à priori, si ce n'est prétentieux, néanmoins « risqué », tant les difficultés semblent s'accumuler... Pourtant, dans cette intuition qui fait la part libre du chercheur, dans les pas du travail pionnier de Léon Poliakov, nous avons pensé néanmoins que, l'étude de ce binôme, au regard de notre problématique actuelle, fut une étude plus productive que sujette aux risques d'anachronismes qui semblaient être inévitables.

De surcroît, cet essai tendra justement à mettre en valeur, les liens, directs et indirects, les résonances et les différences, entre le Livre d' Esther et la Shoah, au regard d'une lecture libre, qui , avant tout, s'inscrit encore dans une problématique actuelle, interrogative et critique, des études sur la Shoah, et encore, sur l'enseignement de la Shoah aujourd'hui, et encore, sur la place de cet enseignement aux seins de nos sociétés composant l'Humanité du 21^e siècle.

De l'histoire de la pensée contre-génocidaire à l'éthique appliquée.

Saisir la nature paradigmatique et épistémologique des événements, comme des recherches ... pour dresser à la lumière de l'histoire, un tableau synthétique.

C'est une « première approche », une esquisse, qui n'empêche pas d'approfondir par après, mais qui au contraire étaye les possibilités d'approfondissements.

Cette première approche produit un socle constructif, sur lequel viendront se préciser les savoirs ultérieurs.

Voire ainsi l'éthique appliquée, comme une puissance de poser le caractère paradigmatique des événements relatifs à l'histoire de la Shoah : opérer une séparation effective entre, la reconnaissance des faits, et les différentes significations phénoménologiques des événements, ou des recherches, séparation qui permette d'établir des repères pour une pensée future... une pensée qui viendrait encore produire en acte cette éthique.

Voici ainsi résumer l'objectif de cet essai...

C'est ainsi qu'en posant le Livre d'Esther et la fête de Pourim comme l'origine première d'une pensée « contre-génocidaire », ce que nous traduisons comme paradigme de l'éradication du processus d'extermination, nous invitons à lire le déroulement historique des événements depuis le Livre d'Esther jusqu'à nos jours, à la lumière des faits et des enseignements relatifs à ces faits, qu'il s'agisse de l'histoire du droit, l'histoire des états, l'histoire de la philosophie et l'histoire des arts.

Dans cette perspective, la coupure épistémologique produite par le Livre d'Esther, permet alors de construire un socle historique et conceptuel, qui reprend les principales étapes et acquis de la pensée contre-génocidaire, corrélative à celle du droit et à son application, de l'émergence des états laïques jusqu'à l'établissement du droit international, et des tribunaux internationaux jusqu'à la mise en action de la Cour pénale internationale et des forces d'intervention contre les criminels génocidaires.

Le premier paradigme posé par le Livre d'Esther se pose en tant que processus initial d'éradication du phénomène d'extermination et, se traduit par l'élaboration d'un **modèle éducationnel** avec le binôme Esther – Pourim.

Le second paradigme étudié est celui relatif à l'étude de la Shoah en tant que :

- phénomène producteur de loi criminelle génocidaire
- mais aussi événement initiateur du droit international contre-génocidaire.

Nous verrons spécifiquement alors les liens relatifs au livre d'Esther et à Pourim, ainsi qu'au Pourim d'Alexandrie dans le rapport à la Loi.

Nous étudierons spécifiquement la place du commentaire de Jacob Hoschender, dans le rapport à une pensée productive spécifique, dans la mise en perspective de l'exégèse du livre d'Esther et dans la place de ce commentaire juse avant la Shoah : en tant qu'il représente une incorporation des acquis, avant la destructivité des nazis, incorporation tendue vers l'après de cette destructivité, dans une pensée productrice de savoirs constructifs : dans la démonstration de la thèse historiciste du livre d'Esther, dans l'inscription du champ historique, social et politique au sein de cet écrit considéré jusqu'en 1923, comme « anhistorique ».

Nous mettrons en évidence la séparation fondamentale entre la modalité de la recherche d'Hoschender, et la continuité anti-judaïque de la « pensée productrice de loi criminelle » chez les nazis.

Nous étudierons ensuite, à travers un regard sur les droits de résistance à l'oppression, comment les résistants opposés au nazisme s'inscrivirent dans une lutte pour le rétablissement de lois constituées en tant que Loi interdisant le crime, reprenant les fondations des états de droits précédents, et les déclarations universelles des droits humains.

Pour comprendre que ces actes ont débouché sur la constitution d'un **droit international contre-génocidaire**, qui, dans la suite du Livre d'Esther et de Pourim, établit une juridiction contre les processus d'extermination, et cherche à mettre en place un organisme de punition effectif de ces crimes contre l'humanité et génocides.

Nous établirons au passage la précision de cette définition des crimes contre l'Humanité, non pas dans sa valeur juridique, mais dans l'approfondissement de celle-ci, c'est à dire, dans l'entièreté de ce que ces crimes ont atteint : crime contre le droit, crime contre la médecine, crime contre la science, crime contre la philosophie et crime contre l'enfance.

Le troisième paradigme pose , après la Shoah , la séparation du monde en deux grandes orientations : ceux qui vont prendre en compte la Shoah, et ceux qui vont la nier.

Nous étudierons ainsi les mouvements juridiques, et de recherches philosophiques, qui orientent vers une prise en compte de la Shoah.

Et puis, ensuite, ceux qui nient, et refusent, la prise en compte de la Shoah, et qui vont former les nouveaux mouvements criminels et terroristes d'aujourd'hui.

Nous comprendrons à ce niveau la place première de la langue, et du langage, dans le rapport à la pensée, tant criminelle qu'anti-criminelle.

Le quatrième paradigme pose le **concept d'éthique appliquée**, en tant que premier moment de synthèse possible dans les recherches historiques et philosophiques sur la Shoah, à la lumière des génocides produits après la Shoah ou constitutifs de celle-ci.

Ce concept se dédouble encore entre le concept négatif, lié à la criminalité, « islamo-nazisme », et le concept positif, lié au concept d'éthique appliquée, « crime contre l'enfance ».

Ce quatrième paradigme se fonde dans, et rejoint, le cinquième paradigme, qui poursuit , depuis l'an 2000, les projets d'Humanité de la communauté internationale, pour se proposer d'inclure au sein de ceux-ci, les acquis de la recherche, dans une **volonté éducative**, comme dans l'interrogation sur la nécessité du concept d'identité humaine universelle.

* * *

C'est ainsi que la forme même de cet essai, oscille entre :

- un manuel d'éducation porteur de références historiques et philosophiques propres à une première synthèse d'éléments et d'évènements paradigmatiques, dans une épistémologie « première », qui pose simplement des points de repères constitutifs à l'élaboration des sociétés actuelles et de la communauté d'humanité contemporaine.

- une réflexion comparative entre la Shoah et les évènements du livre d'Esther
- une proposition de lecture épistémologique entre évènements historiques et histoire de la philosophie et histoire du droit au 21^e siècle.

En tant qu'essai , l'audace d'une telle mise en perspective rencontrait donc une formalisation particulière et singulière, que seule la traversée de la rédaction pouvait permettre de produire.

S'attachant donc, à travailler sur différents niveaux superposés, dans l'objectif d'étudier comment cette superposition permettait de mettre en lumière l'orientation spécifique de cet essai, celui-ci s'en est tenu à poser le socle de son propos, tout en laissant ouvert toutes les questions et réflexions advenantes, ou émanant de cette mise en perspective historique particulière : à savoir, pouvoir lire dans un double mouvement, la chronologie de faits établis, et la valeur de ceux-ci au regard de l'histoire de catégories telles que le droit ou la philosophie.

Cette approche pionnière « risque » , comme toutes les approches pionnières , de rencontrer un nombre certains de préjugés comme de critiques académiques.

Elle aura au moins le mérite de mettre en avant, une perspective pourtant sous-jacente à bien des études actuelles qui cependant n'ont jamais cherché à l'établir comme telle.

Si le travail de Léon Poliakov nous est ici référent dans deux mesures - la première, sur la longueur du segment historique- et la seconde, sur la thématique même du sujet étudié, (pour Poliakov, l'anti-judaïsme ou le mythe « aryen », sur 2000 ans) , notre étude , en se référant à la **pensée contre-génocidaire**, sur **2500 ans**, s'appuie sur un même esprit d'historien : que celui-ci ne rencontre pas les spécialisations et les approfondissements des historiens limités à l'étude d'un siècle, ou d'une période particulière , est un fait : nous posons, à travers cet essai, la question du découpage en siècle de l'histoire, comme bien sujette à nier l'impact de certains évènements sur des siècles entiers : par exemple, l'expulsion des Juifs d'Europe au XVI^e siècle.

De même, la spécialisation sur des « sociétés » « particulières » occulte quelquefois le rapport de celles-ci à leur environnement : ici, l'histoire du Judaïsme, dans une approche relativement première, nous permet de traverser siècles et sociétés, au regard d'un angle particulier, en tant qu'il a constitué le plus souvent, l'angle nié, repoussé par de nombreuses sociétés tout au long de toute l'histoire.

C'est ainsi que, de surcroît, cet essai renvoie à toute l'histoire et à la culture hébraïque, en tant qu'elle fonde les sociétés actuelles, mais encore, qu'elle fournit ici, le socle précis de notre essai.

Celui-ci n'entrera pas dans une étude approfondie du Judaïsme mais en fera émaner, ce qui , au regard de la proposition d'étudier le Livre d' Esther et la Shoah au 21^o siècle, nous permettait d'en déjà saisir quelques aperçus importants.

Cette orientation, préalable, s'appuie encore sur le désir de comprendre la Shoah, ou les génocides, à travers ce qui , dans les cultures visées par les génocidaires, a tenté d'être détruit et annihilé : ainsi, dans ce mouvement, le livre d' Esther nous est apparu comme un des objets visés, en tant qu'il représentait cette culture hébraïque, mais encore, **en tant que sa spécificité posait exactement l'inverse des buts des criminels.**

Ainsi, il faut savoir que les références des nazis à Pourim, fête initiée par le livre d' Esther, furent nombreuses.

Cet essai s'évertue à comprendre pourquoi et comment, la valeur du livre d' Esther et de la fête de Pourim, est une valeur primordiale dans la compréhension de la Shoah, de l' histoire de la Shoah, ainsi que de l'histoire du 21^o siècle à travers l'établissement, du droit international, de la juridiction contre les crimes contre l' Humanité et de la création de la Cour pénale internationale.

Cet essai pousse cette réflexion, jusqu'à comprendre la valeur du livre d' Esther et de la fête de Pourim, en tant que **modèle éducationnel**, porteur de processus cognitifs qui, aujourd'hui, en 2008, peuvent permettre de produire une dynamique éducationnelle à même de rendre active les avancées juridiques et scientifiques de nos dernières recherches, comme la volonté d'éducation et d'enseignement de la Shoah, comme l' éducation de base à une Humanité du 21^o siècle.

C'est pourquoi cet essai se clôt sur une interrogation sur l'identité d'humanité au 21^o siècle.